Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Expérimentation d'une animation foncière participative, sur la base d'un diagnostic parcellaire, sur les terrains en bordure de l'Estéron à Briançonnet

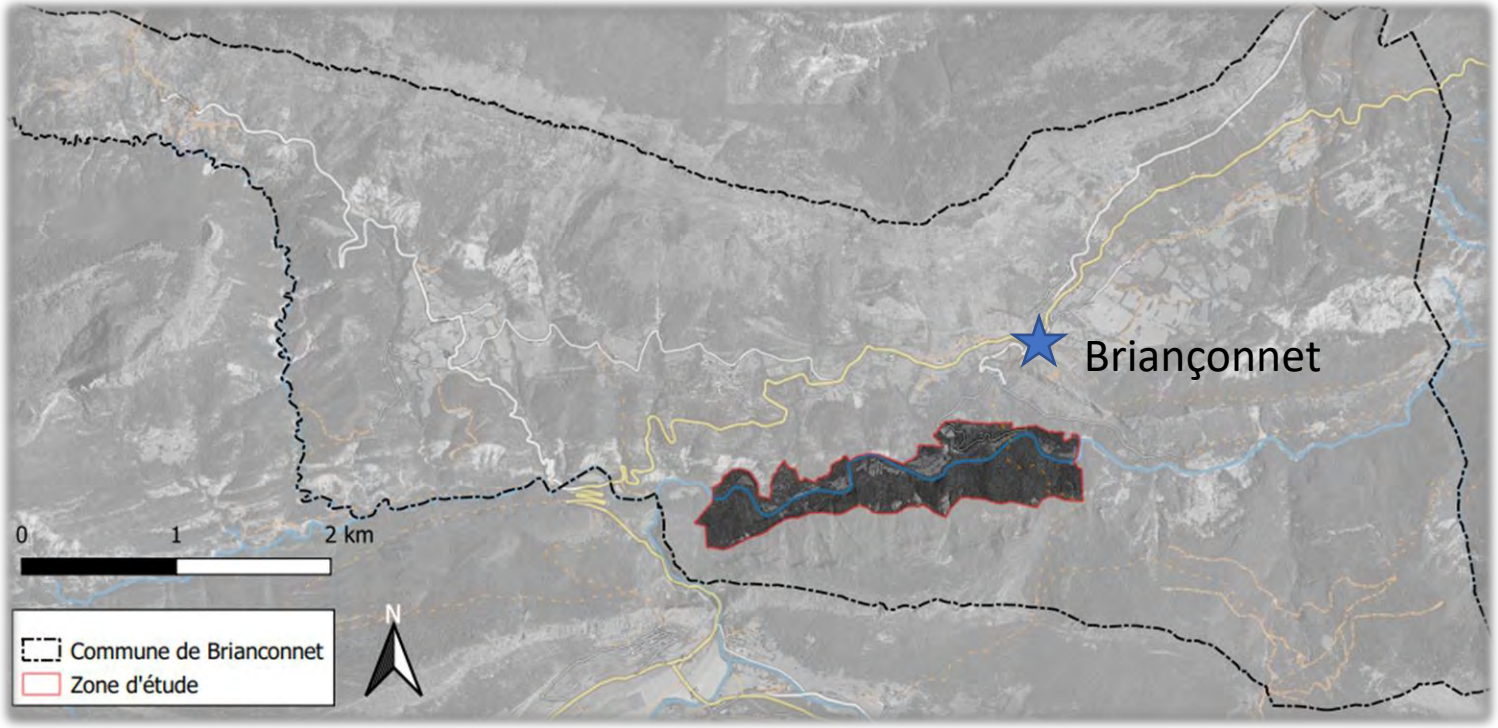

Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Origines de la réflexion sur les terrains en bordure d'Estéron

Cette expérimentation résulte d'une rencontre des attentes des habitants et propriétaires au sein du **Conseil citoyen** de Briançonnet et des réflexions engagées depuis plusieurs années par le **Conseil de développement** en appui au PNR des Préalpes d'Azur avec l'appui de stagiaires

Le **Conseil citoyen** de Briançonnet avait en effet dès juin 2020 :

- fait émerger :
  - Le constat d'une absence de gestion de certains milieux et terrains sur la commune propice à de nombreuses dégradations
  - La prise de conscience de la valeur du patrimoine naturel, forestier et agricole
  - Une volonté d'entretenir ce patrimoine local
- avait ciblé au vu des enjeux du territoire les terrains anciennement agricoles en bordure de l'Estéron,

Le Conseil de développement a pu mobiliser Lucie Blondeau stagiaire de l'ENSAT de Toulouse qui la réalisation de cette étude

Le choix de la zone de travail

✓ Travail à l'échelle parcellaire sur une **zone d'étude restreinte** pour avoir des données plus **détaillées** alors que des diagnostics plus larges ont déjà été menés

✓ Manifestation de **l'intérêt de certains propriétaires** de réfléchir à l'avenir de ces terrains

✓ Pourquoi les terrains de **bord d'Estéron ?**
Zones à enjeux : terrains alluviaux avec un historique agricole ; potentiels pour la chasse et la forêt

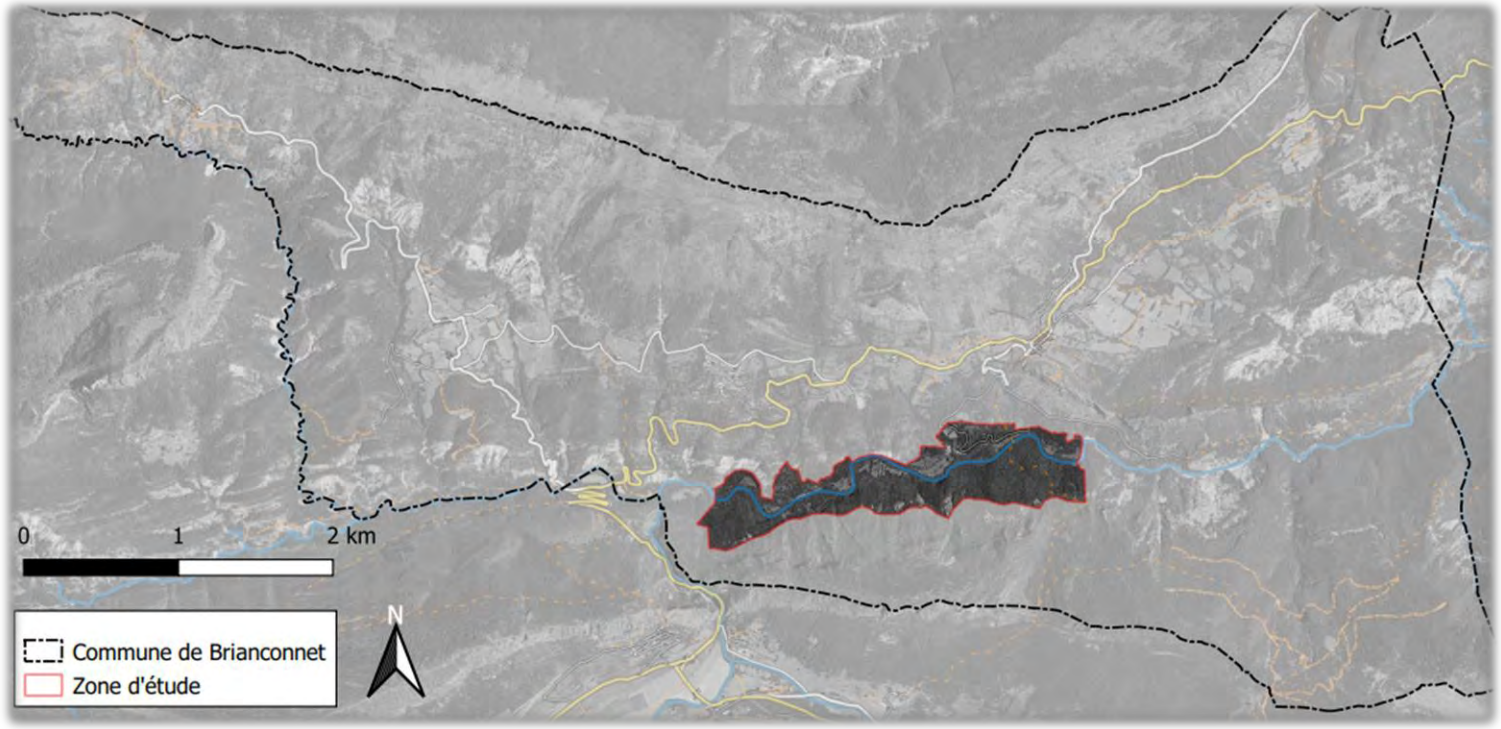

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Etat des lieux Parcellaire

99 propriétaires
311 parcelles
sur 87 hectares….

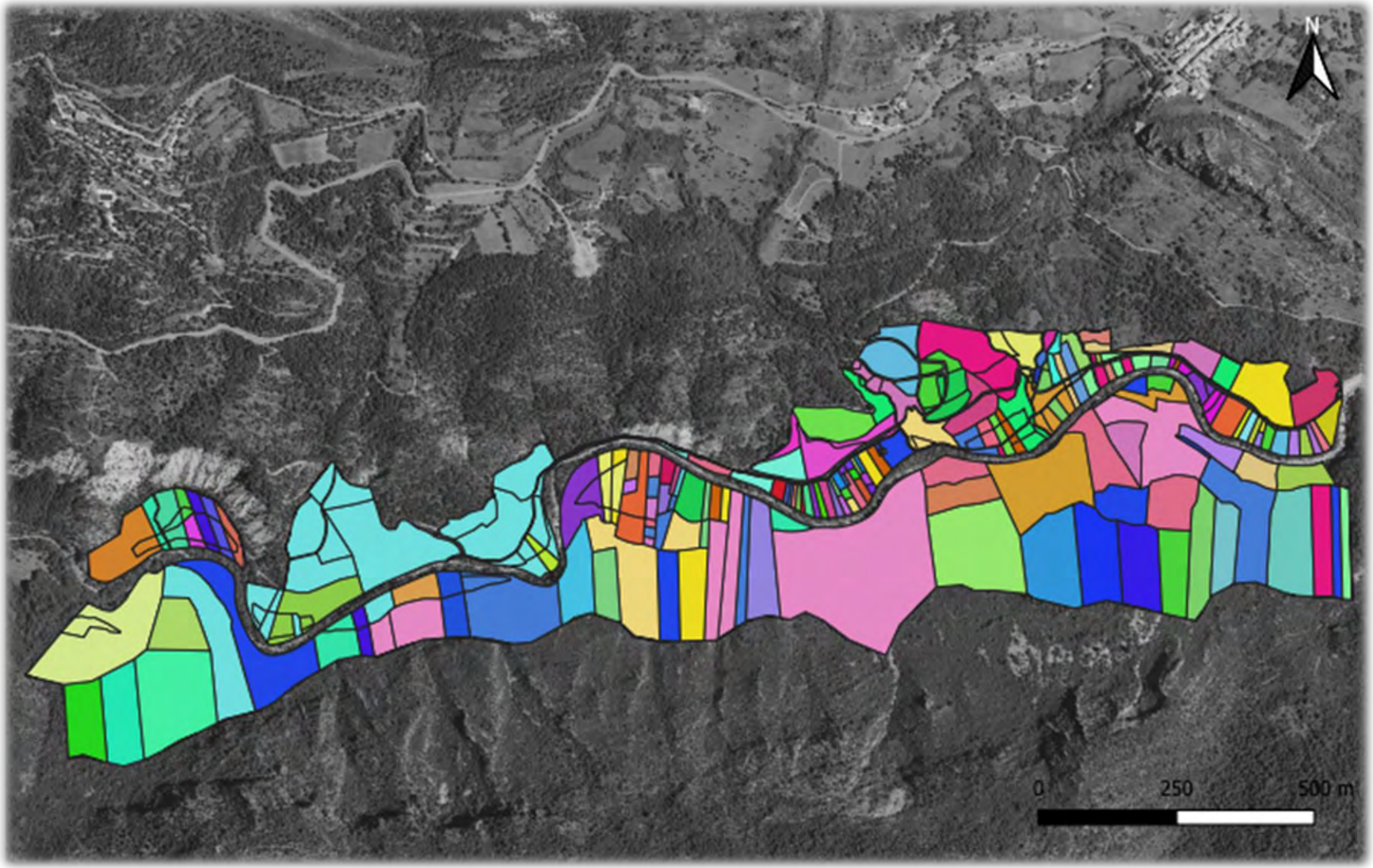

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Occupation du sol en 1835 - D'après le cadastre Napoléonien

Etat des lieux
Histoire

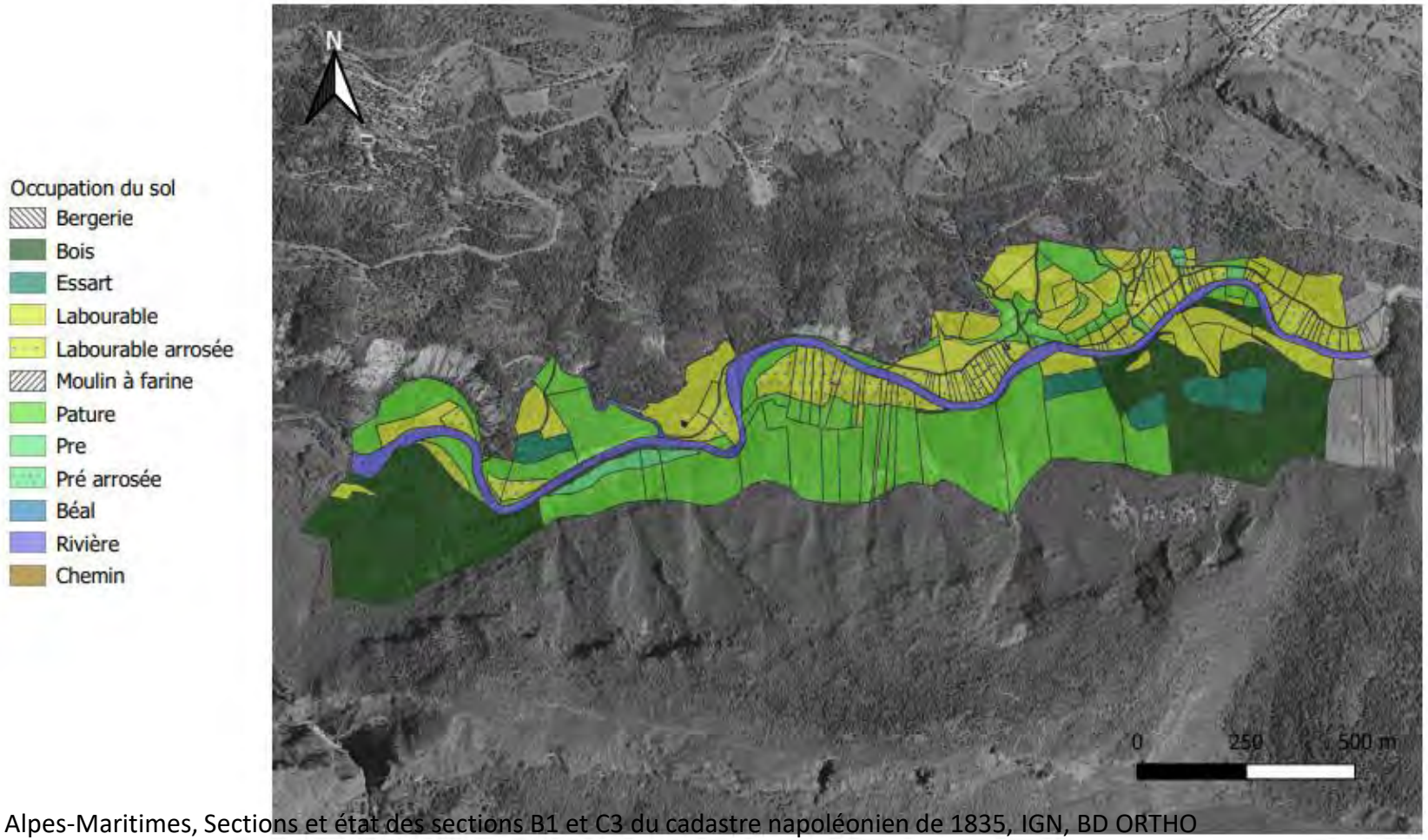

Sources : Archives départementales des Alpes-Maritimes, Sections et état des sections B1 et C3 du cadastre napoléonien de 1835, IGN, BD ORTHO 2017 - Numérisation et réalisation : Lucie Blondeau, stagiaire CdD 2021

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

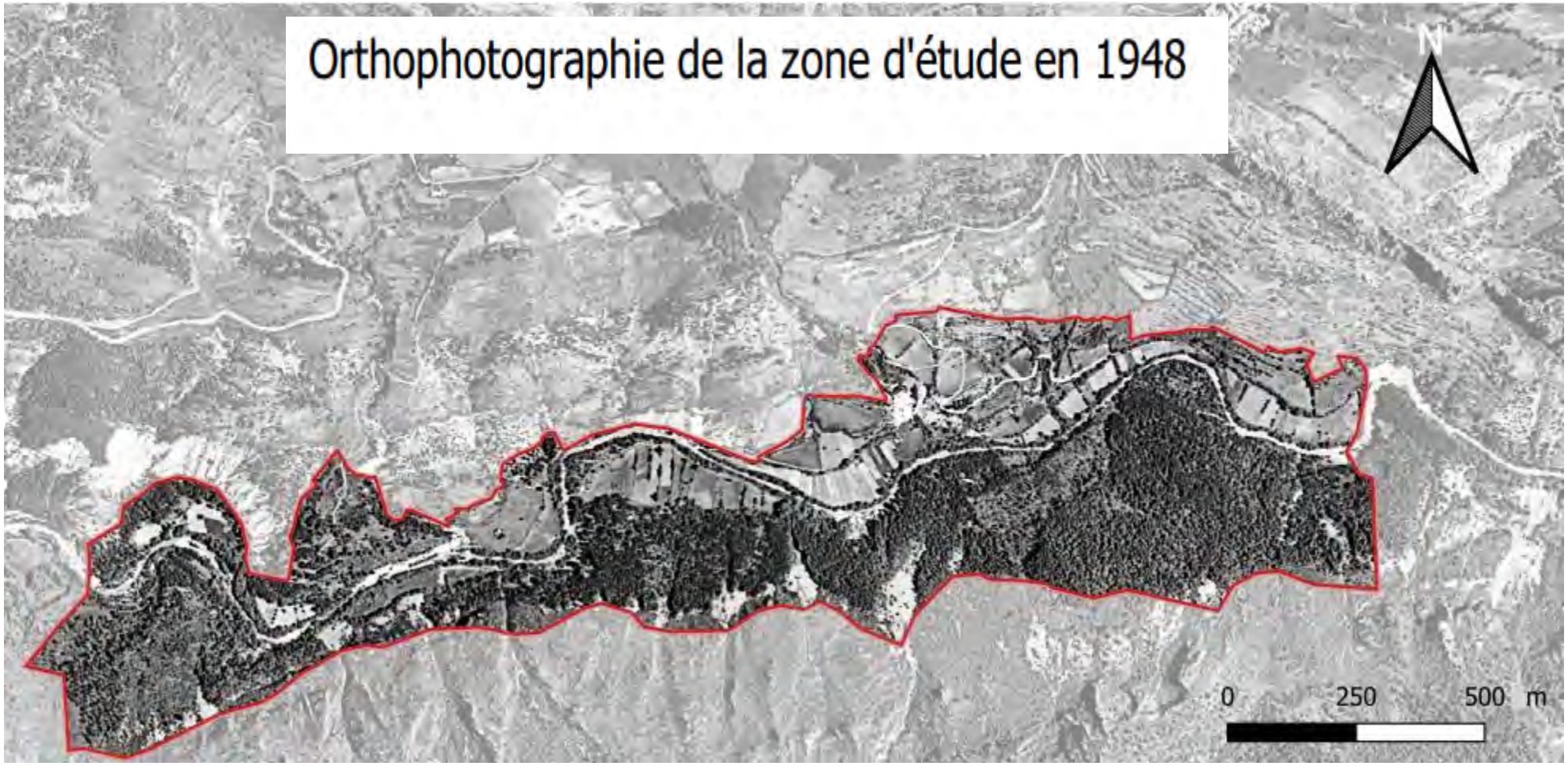

Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

« L'Association Syndicale Autorisée du chemin de l'Esteron »

1933

Projet de chemin d'exploitation (Dressé par l'ingénieur chargé d'Etude à Nice)
&
Demande de subvention par un groupe de propriétaires de la commune de Briançonnet en vue de la construction du chemin d'exploitation dit de l'Esteron

1934

Acte d'association de l'association syndicale libre (ASL) de Briançonnet publiée au bulletin officiel du 13 juin
-
M. Paul DUMAS élu directeur de l'Association par le syndicat

1934

Transformation de l'ASL en ASA (Association Syndicale Autorisée)

1935 – 1960

Subventions pour le chemin d'exploitation : Etat (construction), Département (construction et entretien) et Participation des intéressés

Subventions pour les canaux d'irrigation : Commune, Département pour travaux entretiens et réparation

1963

Retrait d'autorisation de l'AS par arrêté préfectoral le 12 juin suite au constat d'une cessation d'activité depuis 1961

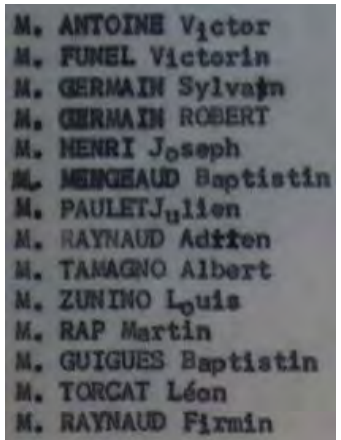
M. ANTOINE Victor
M. FUNEL Victorin
M. GERMAIN Sylvain
M. GERMAIN ROBERT
M. HENRI Joseph
M. MENGEAUD Baptistin
M. PAULET Julien
M. RAYNAUD Adrien
M. TAMAGNO Albert
M. ZUNINO Louis
M. RAP Martin
M. GUIGUES Baptistin
M. TORCAT Léon
M. RAYNAUD Firmin

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Caractéristiques et atouts actuels

- ✓ Des îlots de parcelles :
  - ➢ En terrains plats (ouverts ou légèrement enfrichés)
  - ➢ Exposition bonne à excellente
  - ➢ Accessibles par voie carrossable
  - ➢ Irrigables sous condition
  - ➢ Sans électricité
  - ➢ Sans aménagement

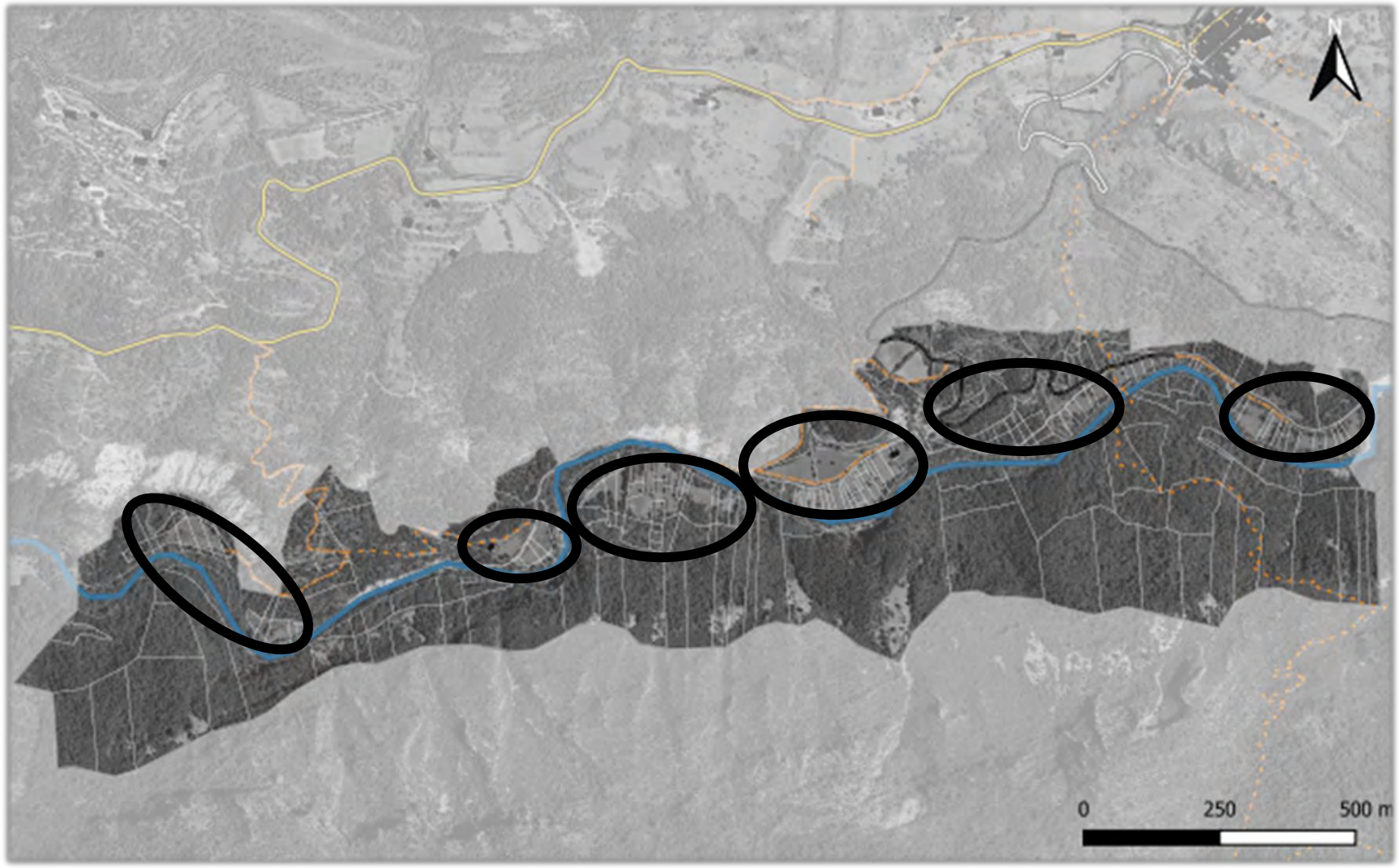

Source : IGN, BD Ortho 2017 et cadastre – Réalisation Lucie Blondeau, stagiaire CDD 2021

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Un important domaine forestier public et privé à gérer

- ✓ Etat des forêts
  - ✓ De grandes surfaces de forêts anciennes
  - ✓ Une faible résistance aux sécheresses et autres effets du changement climatique

Zone d'étude de Briançonnet
Forêts publiques

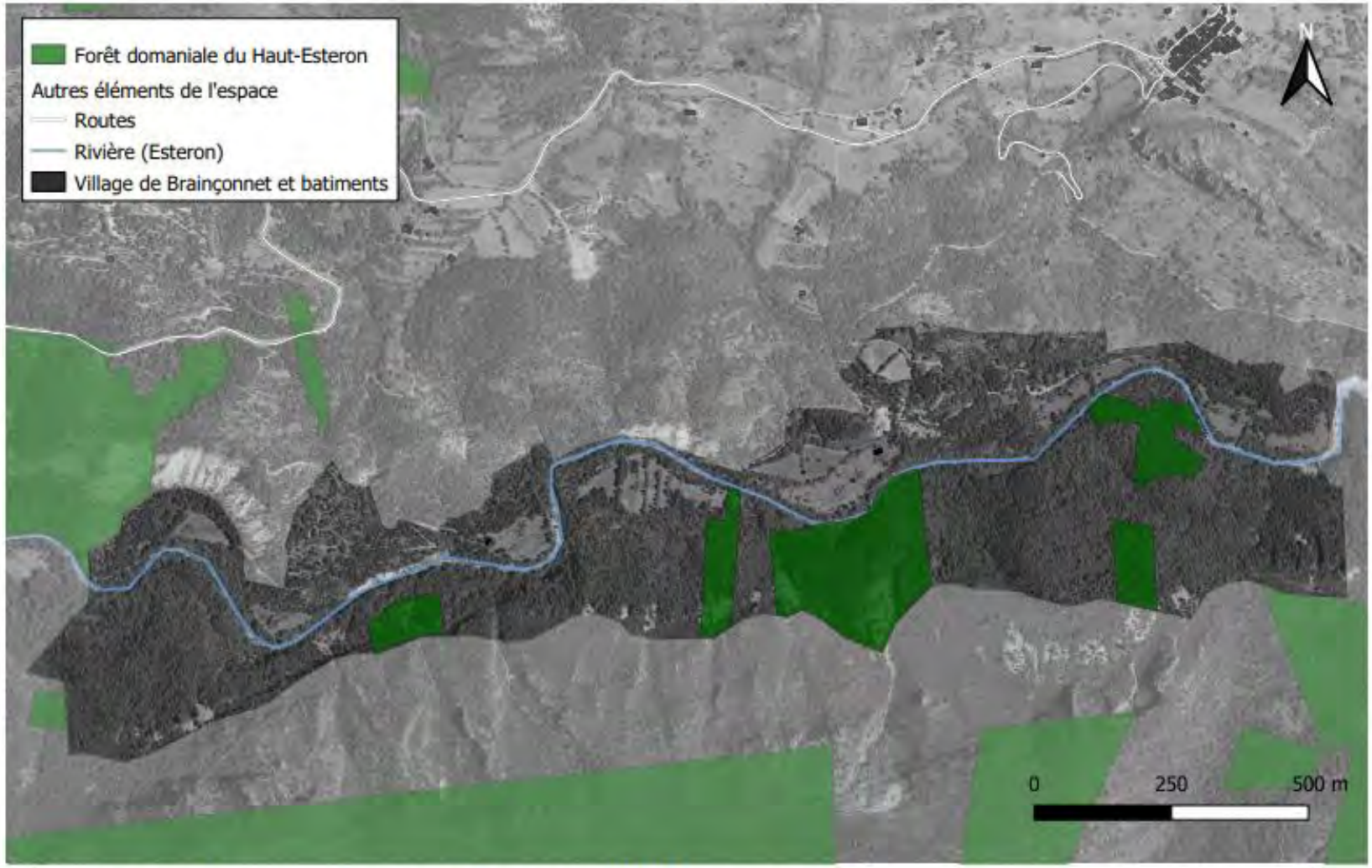

Sources : ONF, Forêts plubliques 2016 et IGN, BD ORTHO® 2017 - Réalisation : Lucie Blondeau, stagiaire CDD 2021

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Présence d'activités cynégétiques

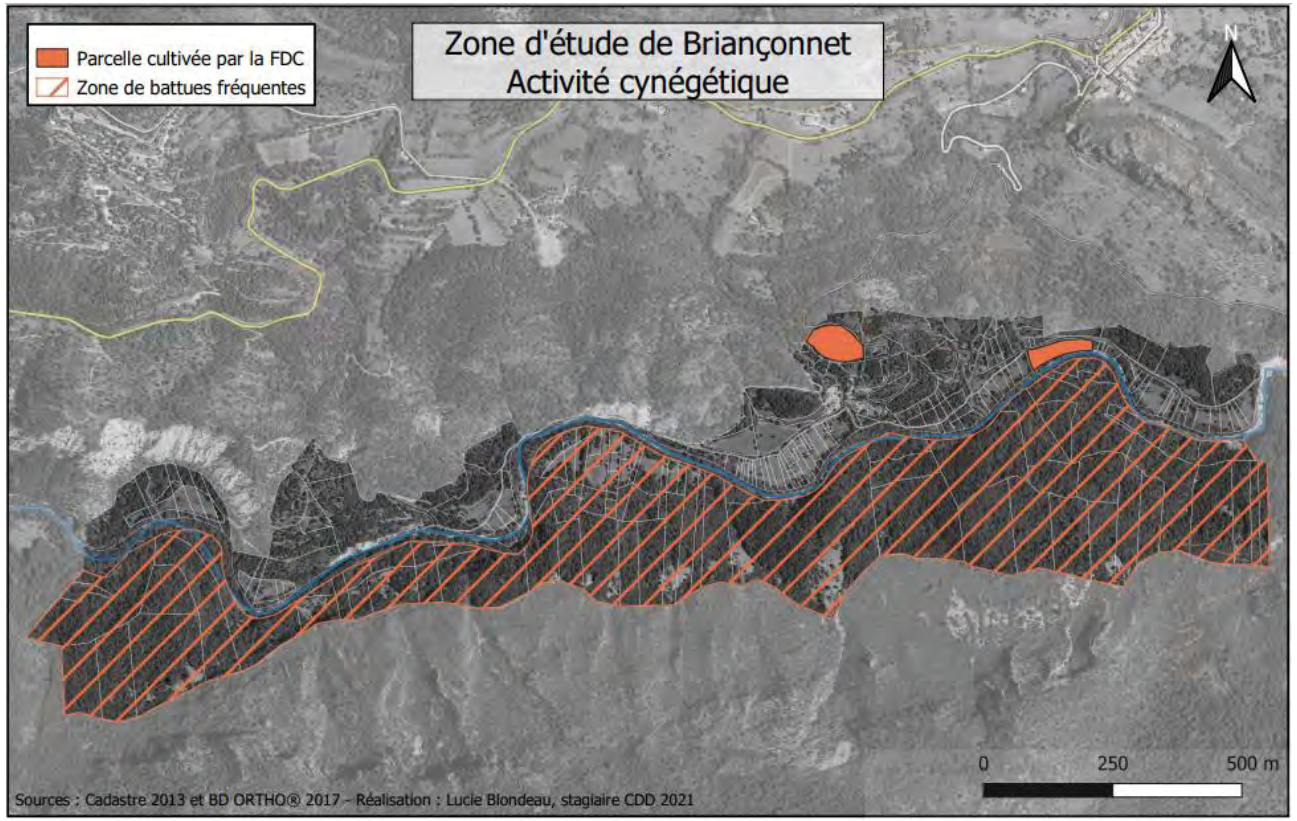

Chasse

- Régulation du gibier
- Entretien des chemins
- Entretien de la biodiversité
- Maintien d'espaces ouverts
- Favorise le maintien d'autres activités

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Pistes et potentialités pour la gestion de l'eau et des accès

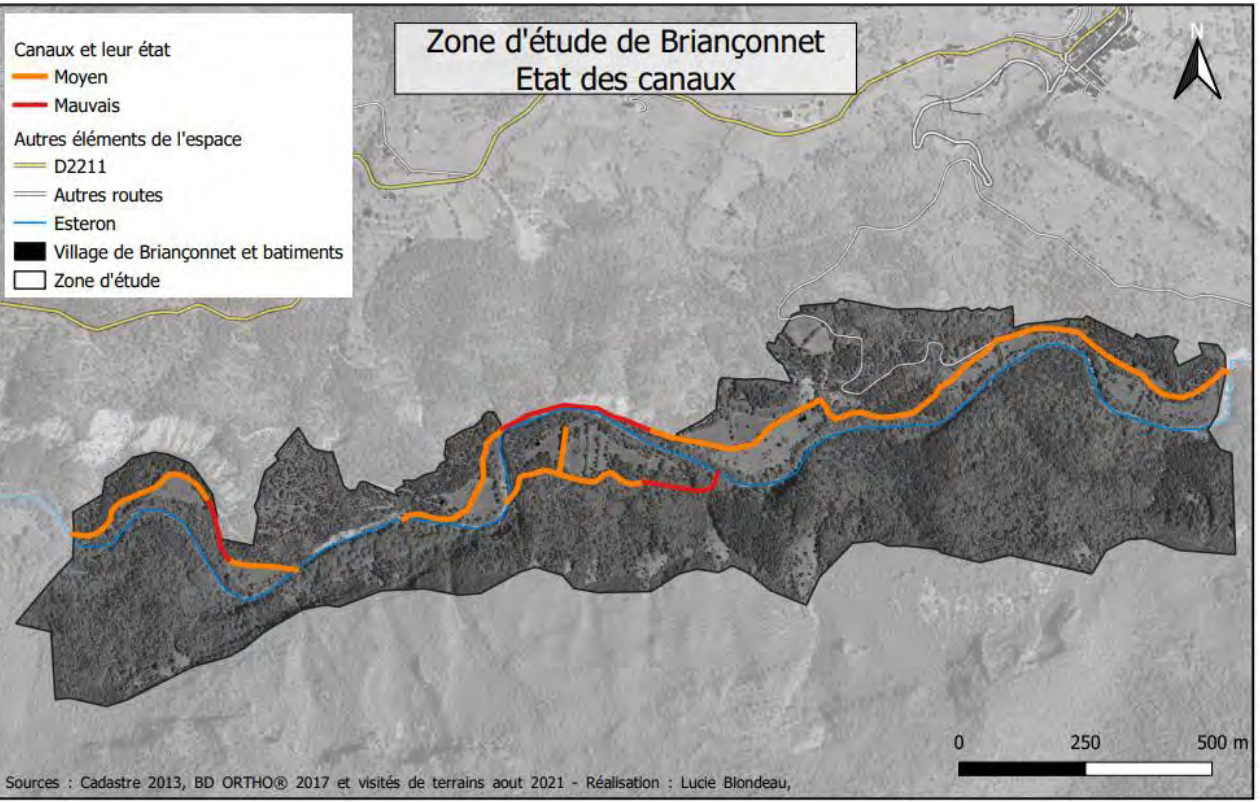

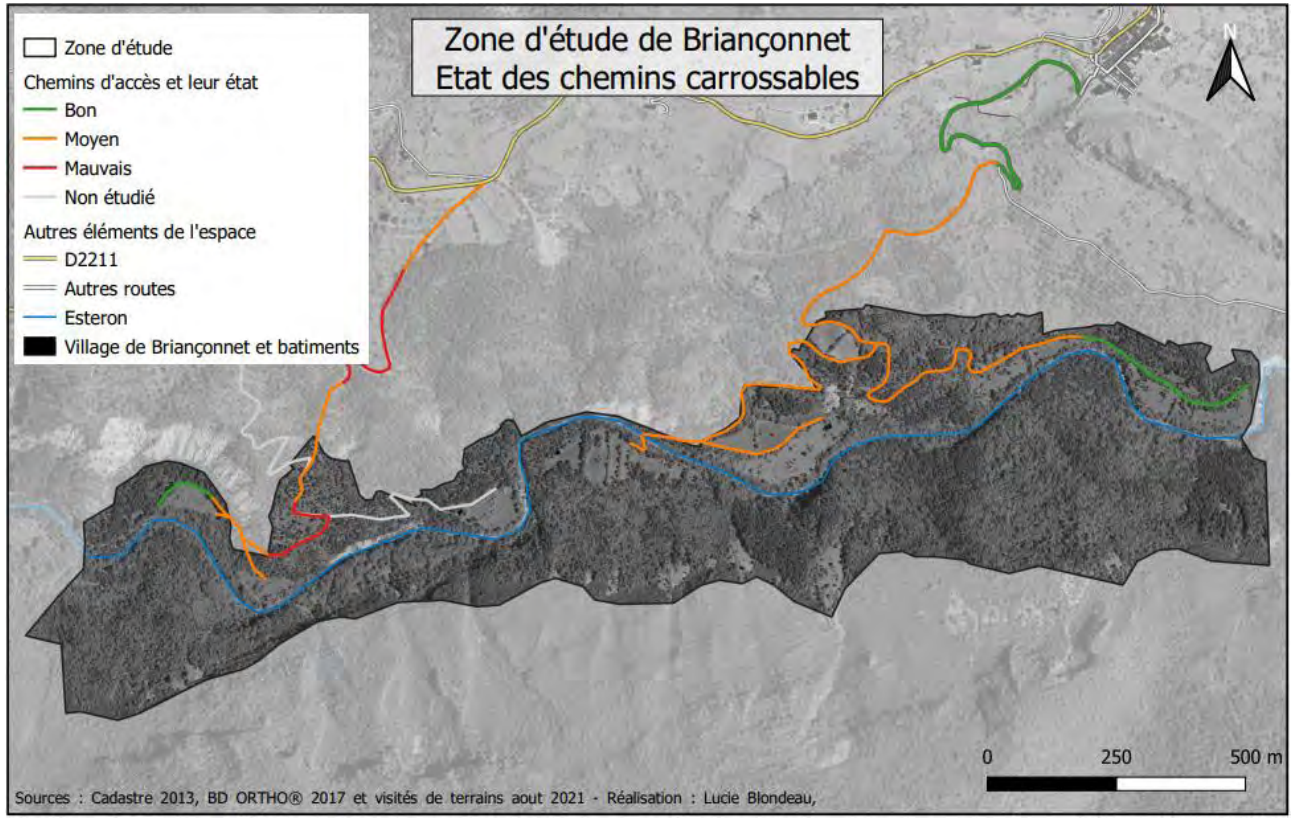

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Pistes et potentialités pour les activités agricoles et cynégétiques

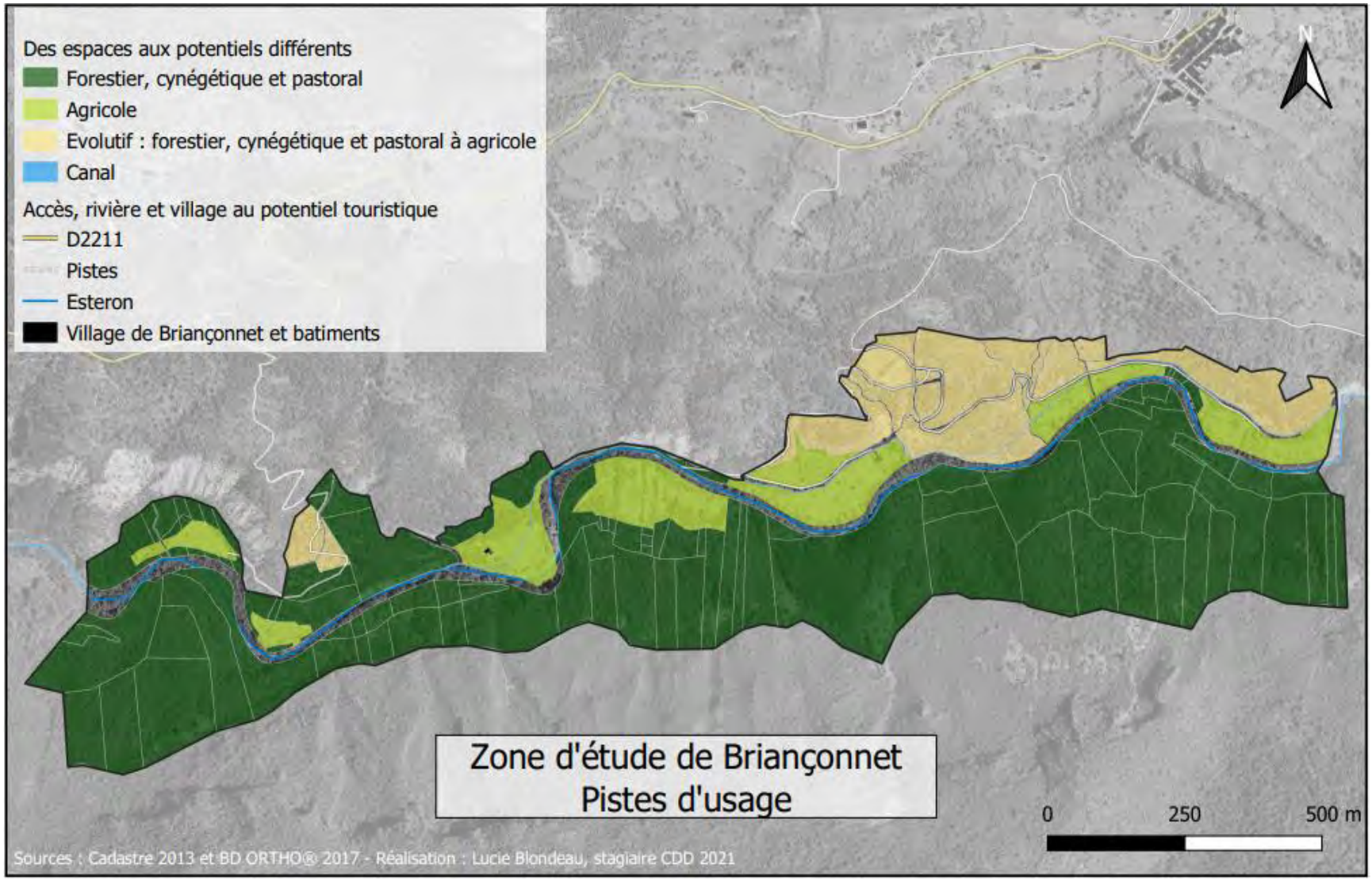

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Les attentes des acteurs ?

Propriétaires

- Constat de la qualité du foncier
- Envie d'entretenir et de valoriser ce patrimoine
- Alléger le poids de la gestion
- Rester maitre des biens et des choix
- Être protégé par des documents clairs (si besoin)

Collectivités territoriales

Comprendre les attentes de chacun… et trouver des ententes communes

Usagers (agro-sylvo-cynégétique)

- Dynamiser l'économie rurale et la vie des villages
- Maintenir des paysages et de la biodiversité
- Diversifier les usages des espaces
- Gérer les risques (inondations, incendies)

- Sécuriser leur outil de travail pour leurs activités
- Préserver les espaces et permettre leur multifonctionnalité

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Une proposition récurrente issue des rencontres : le « regroupement » volontaire des propriétaires

- Rassembler les propriétaires (privés et publics) pour valoriser et gérer, ensemble, leur foncier selon leurs besoins.
- Renforcer leur capacité de décision et d'action
- Adhésion libre des propriétaires et protection de leurs droits de propriété (vente, donation, succession et projets personnels ; préservation également des droits de bois et de chasse)
- Le « regroupement » peut être l'interlocuteur d'autres acteurs (collectivités territoriales, acteurs économiques, etc.) ce qui facilite la lisibilité et la construction des projets
- Organiser l'utilisation du foncier pour assurer la viabilité des futures activités
- Soutien des collectivités dans la mise en place et l'animation du regroupement (administratif, technique)
- Le « regroupement » comme maître d'ouvrage et gestionnaire des subventions publiques pour aménager, entretenir voire améliorer votre patrimoine (ex : les pistes, le béal, les terrains, etc.)

Quelles suites ?

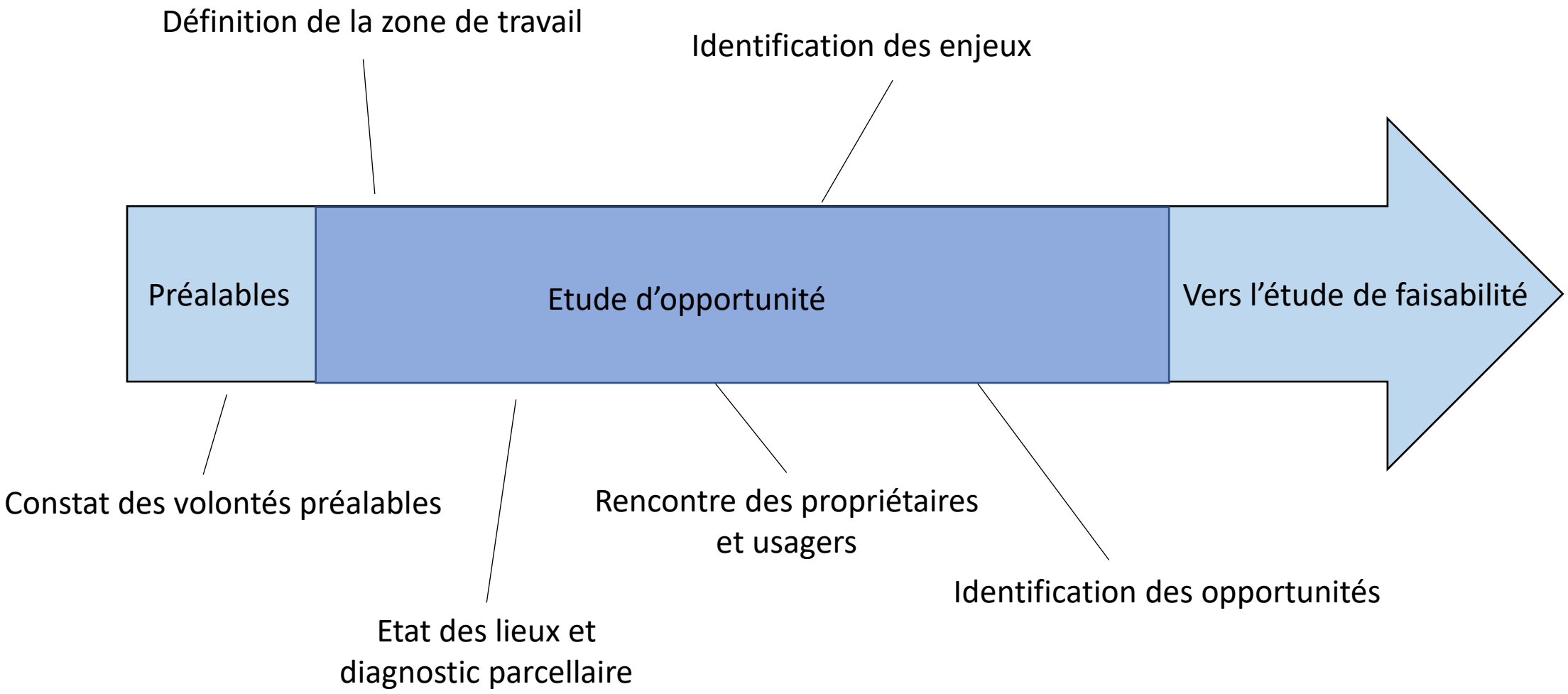

Quelles suites ?

Cette première étape d'enquête et de rencontres interactives visait à vérifier et qualifier l' « opportunité » d'un projet d'aménagement foncier de remise en valeur d'anciens terrains agricoles

Prochaine étape : Vérifier la « faisabilité » d'un projet de mise en valeur de ces terrains

Par la réalisation d'une **étude de faisabilité** à travers **une animation de terrain** permettant à la fois :

- **la poursuite de la mobilisation des acteurs du territoire : propriétaires, élus et usagers de ces espaces,**
- **Identifier les formules les plus pertinentes de « regroupement » adaptées aux attentes des acteurs :**

  AFP, GFA etc,…..
- **l'approfondissement des analyses et des aspects économiques financiers et juridiques**
- **La recherche et la mobilisation des financements**

et enfin de **porter à connaissance cette expérimentation dans d'autres communes disposant de zones à enjeux du même type**

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Comité syndical
Le Broc 14 01 2022

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Merci pour votre attention !